

0 05711010 2695 2

Les aéronefs de Pan American Airways Inc. et de la compagnie de transport aérien canadienne Air Canada Inc. sont autorisés à transporter des passagers et des marchandises entre les points de destination mentionnés ci-dessous.

Il n'est pas touché par la présente autorisation les droits de transport aux aéroports de destination mentionnés ci-dessous.

2. Nous croyons savoir que le Gouvernement du Canada a demandé au Gouvernement des États-Unis la permission d'envoyer des avions de transport à terre.

3. Nous entendons que, dans la mesure où il est compétent, le Gouvernement des États-Unis accordera de son côté des facilités de transport aérien au Canada pour lui permettre de faire la demande de toutes les permissions nécessaires pour avoir besoin pour aider à poursuivre les opérations de guerre dans les installations semblables existant dans les États-Unis ou dans leurs possessions.

Veuillez agréer, Excellence, les assurances de ma haute considération.

SUMMARY

PAGE

- I. Note, dated September 1, 1944, from the Secretary of State for External Affairs, to the United States Ambassador to Canada 3
- II. Note, dated September 2, 1944, from the United States Ambassador to Canada, to the Secretary of State for External Affairs. 4

ATLANTIC SERVICES
WITH THE OPERATION OF ITS
LAKE (HAWKLAND) IN CONNECTION
AMERICAN EXPORT AIRLINES INCORPORATED
RECORDING CANADA'S PERMISSION TO
THE UNITED STATES OF AMERICA